III

» Je me souviendrai toujours, continua ma tante après un silence, de la nuit qui suivit. Après l'affolement qu'une mort si subite avait causé à tous, j'étais rentrée dans ma chambre me coucher, brisée, et j'essayai de dormir un peu. Cela me fut impossible.

» Quelque chose d'extraordinaire, d'effroyable me hantait l'esprit, une sorte de peur et de remords. Toute la scène de l'adieu de Pierre, six mois auparavant, m'apparaissait en ses moindres détails, et ce baiser qu'il m'avait donné ! — ne quittait pas ma pensée et mon souvenir. Les heures passées jadis près de lui me semblaient délicieuses, avec une impression poétique et douce. C'était presque un rêve, et au bout de ce rêve revenait toujours, horrible, le cauchemar de cette mort subite. Il me semblait que j'étais coupable, que c'était moi qui avais tué ce grand enfant qui dormait là, dans ma maison, son dernier sommeil. Il me semblait qu'il fallait aller auprès de ce cadavre implorer sa pitié et avouer mon crime.

» Je me regardai dans une glace : j'étais blanche comme un linge.

» Je n'y tins plus ; malgré l'heure tardive de la nuit, je me rhabillai et je montai.

» Ta mère était dans la chambre, veillant.

» — Tiens ! c'est toi, fit-elle, étonnée...

» — Oui, lui dis-je, c'est moi, et je voudrais prier un moment seule ici !

» Ta mère me regarda. Son regard me frappa. Il me sembla qu'elle comprenait ce que je venais faire là.

» Peut-être savait-elle, avait-elle su... ou deviné.

» Elle me dit simplement :

» — Je vous laisse ; tu peux prier.

» Je fus glacée par ce mot : « Vous ».

» Oui, elle nous laissait tous les deux ensemble, face à face, moi tremblante, suppliante presque, et lui sans mouvement, les mains jointes sur le crucifix, n'ayant rien sur le grand drap blanc que quelques violettes éparses.

» Je le regardai. Les traits étaient calmes, la face était redevenue blanche, affreusement pâle. Il était très beau ainsi; mais il avait dans son sourire quelque chose de triste qui me saisit.

» Son sourire parlait, sa dernière expression de visage reflétait sa dernière pensée, et cette pensée avait dû être amère,douloureuse.

» Malgré moi, je fixais ses lèvres, blanches aussi : c'étaient elles qui m'avaient embrassée en ce beau soir de printemps, c'étaient elles qui m'avaient donné son premier baiser.

» Et, obsédante, l'idée de ce baiser se fixa en moi, à la fois douce et torturante, avec je ne sais quoi qui me disait que je lui devais quelque chose, que j'avais une dette sacrée vis-à-vis de celui qui m'avait tant aimée.

» En même temps, dans mon cœur, un tremblement inconnu me faisait sentir ; il me paraissait que c'était lui seul que j'avais aimé, moi aussi, et que tout ce monde des bals et des fêtes me faisait horreur.

» — Pardon, Pierre ! murmurai-je.

» Lentement, alors, je m'avançai vers le lit; je voulais rendre au mort qui était là le baiser d'amour qu'il m'avait donné vivant.

» Oh ! c'était effrayant, ce grand lit blanc avec ce crucifix et ces violettes ; mais j'avais du courage et ne voulais pas faiblir !

» Et doucement, comme pour ne pas lui faire mal, sur ses pauvres lèvres froides, je posai mes lèvres...

» . . . . Le lendemain j'avais des cheveux blancs ! »

Henry De Forge.

Église et Monarchie

L'INQUISITION

On fait remonter l'origine de l'Inquisition à une constitution du pape Lucinius, rendue en 1184, qui prescrivait aux évêques de rechercher les personnes suspectes d'hérésie. Elle était une arme de la Cour de Rome pour étendre la domination des papes en faisant cesser les dissidences par la persécution ou la crainte.

Dès le XIIe siècle, les évêques et les légats des papes recurent la mission spéciale de poursuivre les sectaires, c'est-à-dire les partisans de l'empire, appelés les Henriciens, les *Pauliciens* et les *Albigeois*.

Ceux qui, après l'excommunication, faisaient mépris des armes spirituelles et refusaient de se soumettre, étaient livrés à l'autorité séculaire et leurs biens étaient confisqués.

Après avoir pratiqué le *Campelle intrare* en Italie, les papes dépêchèrent leurs inquisiteurs en France et en Allemagne.

Le Languedoc était livré à l'hérésie ; les comtes de Toulouse, de Foix, de Béziers, de Carcassonne et de Comminges refusaient de tourmenter leurs sujets en ce qui touchait la liberté de conscience.

Les moines de Cîteaux reçurent la mission de purger ces pays de l'hérésie.

Mal accueillis d'abord, ils ne se découragèrent pas, et s'adjoignirent deux Espagnols : Saint Dominique de Guzman, qui devint inquisiteur général, et *Diego Acebes*, évêque d'Osma.

Ce fut en 1229 que le concile de Toulouse établit le premier tribunal de l'Inquisition. La croisade fut prêchée contre les Albigeois, et alors commença contre eux une guerre d'extermination; *un grand nombre de ces malheureux* périrent dans les flammes.

L'Inquisiteur de Toulouse devint le chef suprême de la France.

Cependant son autorité ne put s'imposer sans de violentes secousses. Les peuples se soulevaient contre une *telle institution*, on chassait les inquisiteurs et on les égorgeait.

Ainsi, Pierre de Castelnau ayant été tué par les *Albigeois, ce meurtre devint le signal* d'une guerre entreprise contre eux.

Saint Dominique avait fondé l'Ordre des Dominicains, qui avaient pour mission de prêcher contre les hérétiques. Les Etats de l'Eglise furent eux-mêmes envahis par l'hérésie; on y établit alors l'Inquisition, mais elle ne put d'abord pénétrer à Venise et à Naples.

Ce fut en Italie surtout que l'Inquisition prit un caractère odieux : quiconque donnait asile à un hérétique puni de mort; les enfants étaient déclarés relaps et incapables de remplir aucune fonction jusqu'à la douxième génération, à moins qu'ils ne dénonçassent leur père.

Tous les tribunaux inquisitoriaux relevaient directement de Rome.

L'empereur Frédéric II se montra complaisant pour les inquisiteurs, il s'en repentit avant de mourir ; mais il était trop tard : l'Allemagne. était comme enveloppée dans un réseau ténébreux.

Cet état de choses amena dans ce pays un soulèvement général, dont la *réforme religieuse* ne fut plus tard que l'écho.

Les Dominicains établirent l'Inquisition *dans ce royaume d'Aragon et de la Castille* de l'Espagne. On sait combien cette importation française a prospéré au-delà des Pyrénées.

Les peuples en furent épouvantés et ne trouvèrent de salut que dans une soumission aveugle à la suprématie cléricale.

Torquemada, un Dominicain, cardinal et grand inquisiteur sous Ferdinand et Isabelle, alluma dans l'Espagne des bûchers qui ne devaient pas s'éteindre. L'Inquisition gagna le Portugal et s'étendit ensuite aux Indes et en Amérique. Le Mexique, le Pérou, les Antilles et Goa reçurent ces missionnaires de la mort. *Chose singulière*, le domaine de la papauté fut contrôlé le moins éprouvé. Les papes n'osaient faire sentir leur autorité despotique de trop près; ils se contentaient d'agir les pays les plus éloignés.

Venise n'accepta l'Inquisition que comme un instrument politique. Elle se maintint pour de temps en France, en Angleterre et en Allemagne. Cependant elle ne laissa pas de causer de nombreuses émeutes dans ces divers pays. Les Vaudois furent poursuivis comme auparavant les Albigeois, avec une *rage incroyable*. L'Inquisition était même sur le point de triompher partout de l'hérésie quand la Réforme se prononça. On sait que le fanatisme religieux excité par les Guise n'était qu'un moyen politique. Le chancelier de l'Hospital sut résister aux demandes pressantes de Paul IV qui insistait pour le rétablissement de l'*Inquisition en France*.

Si l'Inquisition avait cessé d'allumer ses bûchers pour brûler les hérétiques, elle continuait son rôle barbare, en livrant au bûcher les livres qui contenaient les dépôts de la pensée humaine.

Cependant le tribunal de la foi se signala encore de temps en temps par d'horribles exécutions. C'est ainsi qu'un enfant de 9 ans fut condamné au supplice du feu, à Toulouse, pour avoir dérobé quelques ornements qui entouraient une châsse.

Quelques esprits éclairés, même parmi les membres du clergé, protestaient contre l'intolérance. Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, contesta aux *inquisiteurs le droit* de se constituer les juges de la foi, et demanda leur suppression. Rome et l'Espagne s'émurent *et réclamèrent en faveur de l'Inquisition cette* affaire resta longtemps en suspend ; le pape Innocent X brava l'opinion publique qui se prononçait contre lui en nommant Dominique de Rey, grand inquisiteur avec les pouvoirs les plus étendus contre les hérétiques, magicien, sorciers, empoisonneurs, contre ceux qui lisaient ou possédaient des livres entachés d'hérésie.

L'archevêque de Toulouse l'emporta toutefois sur cette puissante cabale. Un arrêt du Parlement de Toulouse, supprima la cour d'inquisition.

Ce Tribunal fut cependant maintenu par la cour de Rome; mais il ne fonctionna plus que comme cour ecclésiastique.

Le grand inquisiteur continuait à être solidé par la France. Ce fut par l'influence de la Dubarry, que les ennemis de la cour de Rome firent un essai en faveur de cette subvention fut supprimée en 1772 ; André Dulert, le dernier des inquisiteurs en France, fut alors obligé de se démettre de ses fonctions.

L'Inquisition fut plus durable en Espagne. *Torquemada ne livra pas moins de 114,000* victimes au bûcher. Pierre Arbues continua cette œuvre de sang ; mais les Aragonais l'assassinèrent au pied de l'autel. Sa mort fut impitoyablement vengée ; il fallut pour cela un holocauste de 200 innocents.

Le lâche dénonciateur, qui avait tout révélé, sur la promesse qu'il aurait la vie sauve, ne fut pas sauvé pour cela. On lui accorda seulement de n'avoir la main coupée qu'après son supplice!

Le grand inquisiteur était entouré d'une garde de 50 cavaliers et de 200 hommes à pied.

Diaz, l'un des successeurs de Torquemada, envoya au supplice 2.600 personnes ; plus de 30.000 *familles périrent dans les galères*, et leurs biens furent confisqués.

Le grand inquisiteur ne se contentait pas *de ses pouvoirs religieux ; il levait des* impôts, établissait des taxes arbitraires, concédait à quelques uns des exemptions et des privilèges et doublait ou triplait les contributions à la charge des autres.

La magistrature royale devait plier sous le *grand inquisiteur*.

L'indignation des Cortès amena une réaction. Ferdinand le catholique dut *amener s'engager par serment à protéger ses sujets* contre l'empiétement de l'inquisition. Cependant ce monarque ne se relève par le pape du serment qu'il avait pris aux Cortès. Ce manque de foi amena le soulèvement des Aragonais, Ferdinand le catholique dut céder de nouveau, et cette fois respecter son serment.

La procédure des tribunaux d'inquisition était secrète, les cortès firent offrir au roi 600.000 ducats d'or, à la condition qu'il réprimerait cet abus; *mais le grand inquisiteur* offrit une somme beaucoup plus forte, et les choses restèrent dans le même état.

L'Inquisition ne prononçait pas moins de 5.000 condamnations son an mal an.

La pape Léon X..., ému des plaintes qui s'élevaient de *son côté contre l'Inquisition* espagnole, tenta une réforme, mais cette institution était devenue nécessaire à *l'autorité royale*, et Charles-Quint s'opposa à toute modification.

Ce fut alors qu'une révolte éclata, en Castille, en 1522 ; elle était conduite par les prêtres eux-mêmes. L'Inquisition était si solidement établie qu'elle parut plus d'une fois redoutable aux papes et qu'elle fit trembler les rois d'Espagne.

Charles-Quint avait introduit l'inquisition dans les Pays-Bas, pour y consolider son pouvoir. Elle s'y implanta et domina avec une telle fureur qu'elle fut cause du soulèvement des Provinces-Unies sous Philippe II.

Ce prince montrait pour le Saint-Office une condescendance jusque-là sans exemple. Il avait permis que la peine de mort fut prononcée contre ceux qui condamnaient ou détenaient même des livres défendus.

Valdès, grand inquisiteur, encouragé par la faiblesse du monarque, osa lui demander qu'il prenît un Saint-Office de lever et d'entretenir une armée.

Cependant ce prince fut assez bien conseillé *pour reposser une mesure qui aurait mis* l'Espagne à la merci du plus odieux despotisme. Valdès se consola de cet échec par l'ingénieuse invention de l'inquisition des flottes où des armées, sorte de tribunal ambulant, qui allait chercher les hérétiques parmi les soldats et les marins ; il imagina aussi l'inquisition des douanes ; enfin, l'inquisition prit toutes les formes possibles pour se substituer partout à l'autorité royale.

En 1561, Valdès publia le *Code de l'Inquisition*. Philippe III eut autant d'attachement que son prédécesseur à cette institution. Il se laissa même persuader qu'il devait chasser les Maures de l'Espagne. Alors eut lieu cette effrayante dépopulation qui abaissa tellement l'Espagne qu'elle ne s'est pas encore relevée de son état de langueur.

L'influence civilisatrice des Maures avait été puissante en Espagne; ils emportèrent avec eux les dernières traditions d'indépendance.

Ce fut seulement au XVIIIe siècle que le progrès des lumières fit justice de l'Inquisition ; elle tomba d'elle-même en discrédit, sans qu'on puisse assigner aucune raison politique à ce changement.

Philippe V fut assez puissant pour faire arrêter le grand inquisiteur Mendosa. Le tribunal de la foi monina de plus en plus une certaine retenue dans les exécutions. Napoléon l'abolit en 1808.

L'Inquisition remonta encore sur le trône avec Ferdinand VII, en 1814 ; mais la révolution de 1820 lui porta le dernier coup.

Guignol Judiciaire

La victime du piano

Si, véritablement, la musique adoucit les mœurs, comme on le prétend, il faut bien, le principe admis sans contestation, reconnaître que la sagesse des nations qui l'a vosé est antérieure à l'invention de certains instruments ; car nous en sommes toujours à nous guider sur les proverbes, sans réfléchir que ce qui était vrai jusqu'hier ne l'est pas aujourd'hui. Il est à peu près inutile de constater que les mœurs ont changé, tandis que les proverbes sont immuables, et il est clair, par exemple, que la musique ne les a adoucies, l'orgue du futhier italien Barbéri, qui n'a pas été appelé orgue de Barbarie par simple corruption, ne peut, en aucun cas, contribuer à leur rendre la férocité antique.

M. Morillon ne nous démentira certes pas, si nous disons qu'il a la même opinion du piano.

Si on l'écoutait, cet instrument devrait être assimilé aux choses de la compétence du conseil de salubrité, personne, suivant lui, n'ayant pas plus le droit d'empoisonner nos oreilles que nos narines.

De cette théorie à une discussion avec le père d'une élève pianiste, sa voisine, il n'y avait qu'une pensée vertigineuse. M. Morillon, à la quatrième heure des *mêmes phrases de* polks sans cesse recommencées, s'élança sur cette pente et roula sans arrêt jusqu'au repaire du monstre, lequel était caressé par une fillette anglaise, aux sourires satisfaits du gentleman à qui elle doit probablement le jour.

Or, cela, M. Morillon n'avait rien à dire ; la jeune miss lui doit aussi les sacrifices, si mal récompensés, de son instruction musicale, et l'irascible voisin n'entend pas de cette oreille-là, ou plutôt il y entend, et même de l'autre; c'est justement ce dont il se plaint, et voilà comment il a saisi l'occasion de prendre une revanche de Waterloo en tapant sur un Anglais.

M. Morillon est donc, aujourd'hui, devant la police correctionnelle pour coups à M. Walboroug, qu'il tient à appeler Malborough.

M. le Président *(au plaignant)*. — Dans quelles circonstances le prévenu vous a-t-il frappé ?

M. Walboroug.— C'était une polisson.

M. le Président. — Oh ! n'injuriez pas.

M. Walboroug. — Je connaissais pas très bien le langue français.

M. le Président. — Vous connaissez du moins très bien le mot que vous venez de prononcer.

M. Walboroug. — Aoh ! merci *(rire)*, je croyai que polisson c'était de la police et que *le mossieu il était le... comment vous disai ?...* le commissaire.

M. le Président. — Enfin, à quelle occasion *vous a-t-il frappé ?*

M. Walboroug. — Ce mossieu, il était stordinaire, il volait pas que mon petit demoiselle il joue de la miousique.

M. Morillon. — Cet anglais ne vous dit pas que « son petit demoiselle » qui est une petite grue...

M. le Président. — Oh ! vous êtes bien violent, Monsieur Morillon ; si vous croyez vous concilier l'indulgence du Tribunal, vous vous trompez.

M. Morillon. — Pardon, M. le président, mais si vous entendiez recommencer vingt fois, trente, quarante fois la même phrase... ah ! je vous assure qu'il n'y a pas besoin d'être moron pour devenir enragé; du reste, si Monsieur Malborough... *(rires)*.

M. Walboroug. — Pourquoi Malborough?

M. Morillon. — Je n'était pas mis en garde pour me boxer, je n'aurais pas pris l'avance.

M. Walboroug. — Je volai boxer vôs, pour vôs avez insioolté moi; vôs avez cogné dans mon porte comme un flourieru et vôs étai entré en m'injuriant comme un ... comment dirai?... un cocher... un cochon... Je savai pas au jiouste.

M. le Président *(au prévenu)*. — Enfin, vous avouez ?

M. Morillon. — Oui, monsieur; mais le voisinage de Mlle Malborough est à rendre fou.

M. Walboroug. — Donnez congé, mais n'allez pas frapper les gens chez eux.

M. Morillon. — J'ai un bail !... Ah ! *monsieur le président, si vous entendiez ce que* M. Malborough appelle « le moussique de son petit demoiselle » ! Ici c'est une mélodie de quatre mesures qui se trouve transformée en ... une de trois mesures, une de six en sept ; c'est un sens binaire qui passe au ternaire et *vice versa*; à un joueur d'orgue, du moins, on peut jeter un sou et se soustraire ainsi aux blasures de son horrible monotone ; mais un piano ! Un instrument que j'ai en exécration. On dit que c'est le roi des instruments ; c'est possible, mais je n'aime pas les rois, je suis républicain.

M. Walboroug. — Aoh ! et j'avé bien vu à la salle des... comment disai? à la salle... du tabac... des prisieurs que vôs avez acheté ouvre piano.

M. Morillon. — D'occasion, oui, un vieux ; je l'ai fait porter à la campagne, j'ai été la mécanique et j'ai mis des lapins dans la caisse; voilà comment je comprends le piano, moi.

Une condamnation à huit jours de prison n'est pas faite pour le lui faire aimer davantage.

Jules Moinaux.

RÉCRÉATIONS

N° 65 MÉTAGRAMME—LOGOGRIPHE

En souvenir de ma fauvette

J'ai rêvé de toi cette nuit,
Ou plutôt je l'ai vue en....,
Longtemps, longtemps : minute....,
Qui n'a que trouble mon ennui ;
Car bon souvenir me pouvait,
En tous lieux, sans répit, sans.....,
Aussi mon pauvre cœur se.....,
Surtout le soir, quand le jour fait,
Pourquoi m'avoir quitté si vite ?
La maison était trop petite ?
Tu voulais des plaisirs nouveaux ?
Mais te combie-t-on de caresses,
A-t-on pour toi mille tendresses
Dans le Paradis des oiseaux ?

(remplacer les points par des lettres)

N° 66 MOTS CARRÉS SYLLABIQUES

Le surnom d'un de nos rois.
On me cache maintes fois.
Nom de Paris antérieur.

N° 67 ÉNIGME HOMONYMIQUE

Végétal puissant, par mon étalage
J'éclipse aux grands bois les ayelles ormeaux,
Et quand vient la nuit, mon épais feuillage
Abrite des vents merles, passereaux.
Je ne fus jamais sensible à la plainte
Du pauvre capitif, à moins que ce ne soit
Je le sens pâlir sous ma froide étreinte,
Et ne peut que naître à la liberté !

N° 68 LOGOGRIPHE

D'aspect hideux, je suis des balgneurs la terreur,
Si je tombe en leurs mains je me mettrai en pièces,
Le pêcheur avisé m'a toujours en horreur.
Car je détruis poissons des meilleures espèces,
Entre mon capitf, à moi, tous et chacun,
L'ordre de placement, — Jamais ne dérangea
Ma sieste, car je suis encore horrible bête
Qui porte je vaisin et la mien et ma tête.

N° 69 QUESTIONS AMUSANTES

N° 1. — Pourquoi les Auvergnats sont-ils tous bons cultivateurs ?

Solutions justes des derniers Problèmes

N° 60 LOGOGRIPHE

Paris — pas — as — ras — is — air — si — ais — rais — ir — Apis — sa — pis.

Ont trouvé cette solution : Paule Monnier, à St-Rémy-mal-Bâti ; un employé de la manufacture des tabacs ; Daniel à Dunkerque ; une anti-cléricale, à Wazemmes; Edmond Hullebert, à Estaires.

N° 61 QUESTIONS AMUSANTES

Faites pour au canard, il sura la chair de poule

Ont trouvé cette solution : Une anticléricale, à Wazemmes ; Louis Lefebvre, à Wasquehal ; Dufour, de Templeuve ; L. V. à Fives ; Monnier, à St-Remy-mal-Bâti; Edmond Hullebert, à Estaires.

2. Parce qu'il n'y a plus de foin dans la botte.

Ont trouvé cette solution : L. V., à Lille ; Un mauvais caractère ; Les habitués de la Table Ronde à Valenciennes ; Dada de Tourcoing ; Edmond Hullebert, à Estaires.

N° 62 ANAGRAMME

Rime — Mire — Emir — Remi

Ont trouvé cette solution : Le porte-drapeau à Seclin : L. A. V., à Templemars ; Leleu, à Don ; Une Mère inquiète, à Loos; Edmond Hullebert, à Estaires.

N° 63 CHARADE DOUBLE

Bibi — Ronron — Biron

Ont trouvé cette solution : Un employé de la Manufacture des Tabacs, à Lille ; Une anti-cléricale, à Wazemmes; Paule Monnier, à Saint-Rémy-mal-Bâti ; Edmond Hullebert, à Estaires.

N° 64 MÉTAGRAMME

PIEU — DIEU

Ont trouvé cette solution : Un sergent à Douai; Edmond Hullebert à Estaires; Deux jeunes filles de Wattignies; Une anticléricale à Wazemmes; Edmond Hullebert, à Estaires.

FEUILLETON 125

TRENTE ANS
ou
LA VIE D'UN JOUEUR

Roman par Henri Hazart

Bref, elle était un instant trépassée sans avoir eu le temps de purger sa conscience, encore plus lourdement chargée que son estomac.

Alexis la sauva à force de thé, dans lequel elle vomit abondamment qu'il mit du rhum, et *elle s'endormit, comme une masse, sous son* bérodon.

Marcel arriva sur ces entrefaites.

Le peintre le gustiait et courut à sa rencontre.

— La mère Patrot, lui dit-il, a trop mangé et pa pesse difficilement, mais ça passera. Va tenir compagnie à Olga et profites-en pour plaider ma cause. Je n'ai pas encore osé le faire, et cependant nous ne pouvons retarder plus longtemps notre départ.

— Je n'oserai jamais.

— Bah ! ma cause n'est-elle pas la tienne ? L'amitié et l'amour te fourniront deux sources d'éloquence. Va, cher ami, je compte sur toi.

— J'aimerais mieux lui composer une symphonie !...

— Tu la lui composeras plus tard. Agissons, agissons !

Il retourna auprès de la vieille, qui ronflait comme un tuyau d'orgue.

En entrant dans le petit salon où il avait passé de si bonnes soirées, Marcel remarqua avec plaisir qu'Olga ne lisait pas, qu'elle causait comme une simple mortelle. Elle rougit un peu en se voyant seule avec le jeune homme.

Il n'y avait pas une minute à perdre. Marcel se décida à parler.

— Hélas ! dit-il en manière de préambule, nous ne ferons pas de musique, ce soir, de crainte de réveiller le chat qui dort.

Cette manière de caractériser la grand'mère ne parut pas excessive à Olga.

Marcel s'assit à bonne distance, ni trop loin, *ni trop près de la place forte qu'il s'agissait* d'attaquer.

— Mais, dit-il, vous a-t-il parlé de son grand projet ?...

Elle considéra Marcel avec une inquiétude où se mêlait de la méfiance.

— Mon frère a donc un grand projet ?

— Oui, mademoiselle : il est décidé à quitter Rome, à me suivre à Paris.

— Ah ! il ne m'en a pas dit un mot.

— C'est qu'il n'aura pas osé. Rome, voyez-vous, mademoiselle, c'est trop de chefs-d'œuvre à la fois. L'artiste en est comme ébloui. Devant ces merveilles accumulées par les siècles, il sent son infériorité, sa petitesse, il désespère. Alexis cherche sa voie, c'est à Paris seulement qu'il pourra le trouver.

— Je le comprends ; mais pourquoi Alexis m'en fait-il un secret ?

— Pourquoi, mademoiselle ? *ne le devinez-vous ?* Alexis aime tant sa petite sœur que, pour ne point la quitter, il n'hésiterait *pas* à renoncer à son grand projet. Et cela se comprend ! Si, comme lui, j'avais une sœur aussi bonne, aussi douce, aussi... permettez-moi le mot... aussi charmante, j'aimerais mieux ne plus toucher un piano, ne plus écrire une note de musique, que de me séparer d'elle. Ma sœur vous dirait, par un caprice de sa volonté, émigrer dans un pays perdu, au bout du monde, je l'accompagnerais, et si je continuais à composer, ce serait pour elle seule. Lui plaire serait toute mon ambition, ce serait pour elle que je chercherais des applaudissements de la foule banale dont l'artiste est trop souvent l'esclave.

Elle passa par toutes les couleurs en recevant cette déclaration inopinée.

— *Je crayais*, dit-elle, que vous me parliez d'Alexis.

Il laissa passer l'épigramme, qui d'ailleurs, n'était pas assez sérieuse, et continua courageusement.

— Alexis, continua-t-il, *ne vous aurait pas* dit autre chose, s'il eût osé parler. Son cœur se fond à l'idée de se trouver seul, tout seul, dans ce grand Paris.

— Il ne sera pas seul, puisque vous serez là.

— Certes, je ferai l'impossible pour le consoler; mais je crains fort que ma pronce tristesse n'avive encore la sienne. Que lui dirai-je ? que, moi aussi, *je suis séparé des miens, que je* n'ai que lui au monde. Ah ! il nous arrivera plus d'une fois de pleurer ensemble sans pouvoir nous consoler et nous-mêmes un adoucissement à notre peine.

Angèle était profondément émue et ne s'en cachait pas.

Le compositeur ne perdit pas une si belle occasion de tenter l'assaut définitif.

— Je ne serais point permis, dit-il, de vous parler de ces choses, si je n'en avais reçu mission de votre frère. Pouvais-je lui refuser ce service ? non ! C'est en pareil cas que l'amitié se voit à l'œuvre.

— Quand partez-vous ? demanda-t-elle.

— Le plus tôt possible.

— Est-ce que Alexis... emmène la grand'mère ?

— Non, non ! fit Marcel enchanté de voir la bonne tournure que prenaient leurs affaires. D'ailleurs, madame Patrot a déclaré formellement qu'en aucun cas *elle ne quitterait Rome* et ses habitudes.

— Ah !

Ce « ah » disait bien des choses.

Marcel avait-il gagné sa cause ? il l'espérait sans oser y croire.

Il ne commit point la sottise de solliciter une promesse ; il laissait au temps le soin d'achever son œuvre.

Quand Alexis, tout à fait tranquillisé sur le cas de la mère Patrot, vint les retrouver, Marcel ne parlait plus de Paris, Marcel vantait, — la vieille ! — les beautés de la musique qu'on donne aux fidèles de la chapelle Sixtine.

Il ne tarda pas à prendre congé de ses hôtes.

Comme d'habitude, Alexis lui fit un bout de conduite.

Avec quel ravissement il apprit qu'Olga s'était montrée bonne fille !

Les deux jeunes gens étaient si satisfaits l'un de l'autre qu'ils s'embrassèrent comme deux frères, avant de se séparer.

Le lendemain matin, Alexis se disposait à mettre à profit la convalescence de sa grand'mère pour causer sérieusement avec Olga, lorsqu'une visite à la fois importune et inattendue le remplit de consternation.

C'était sœur sainte Prudence, supérieure du couvent de Nettuno ; elle venait prendre des nouvelles de sa chère pensionnaire.

Alexis n'eut garde de quitter un seul instant sa petite sœur, et ce n'est pas séparé une minute quand bien même on serait venu lui annoncer que la moitié de Rome était en feu.

La mère Patrot, qui avait, *comme on dit vulgairement, mal aux cheveux*, se plongea le visage dans l'eau froide et accourut au salon, le *nez écarlate*, les yeux injectés de sang.

Olga se montra pleine de respect et de déférence pour la directrice. Elle n'oublia pas de se renseigner sur la santé de l'abbé Jarin, son ex-père spirituel, mais elle eut soin d'éviter les regards inquisiteurs de la visiteuse.

Le charme avait été rompu par l'éloquence de Marcel ; la jeune fille s'affranchissait enfin de la terrible suggestion.

Ce miracle de l'amour n'échappa point à Alexis. Il trembla néanmoins lorsque sœur sainte Prudence demanda à Olga :

— Et bien, chère enfant, quand nous reverrons-vous ?

— Je ne sais pas, ma mère, répondit Olga.

La veuve Patrot écarquillait ses yeux clignotants. Elle n'en pouvait croire ses oreilles.

— Comment ! vous ne savez pas ? fit la religieuse, toute décontenancée.

— Je ne puis rien vous promettre, ma mère, dit Olga. Un devoir de famille s'impose à moi : mon frère quittera Rome après-demain et partira pour Paris. Si je refusais de l'accompagner, maintenant qu'il est seul, tout seul, je serais une mauvaise sœur et Dieu ne m'approuverait pas.

Ah ! la bonne, l'excellente petite sœur !

Sans la présence de la vérégieuse, Alexis se serait jeté à genoux devant Olga, lui aurait pris ses petites mains roses et fines, et les aurait couvertes de bons baisers fraternels.

Mais il fallait se contenir, refréner sa joie, sa surprise, son enchantement.

Sœur sainte Prudence ne se considéra pas encore comme vaincue.

— Madame Patrot, demanda-t-elle, n'accompagne donc pas son petit-fils, à Paris ?

— Non, oh non ! répondit la vieille, pour ce non !...

Mais par exemple, ce que je ne comprends pas, ce que je ne comprendrai jamais, c'est qui Alexis y conduira ; car, mon enfant qui ne sait rien de rien des embûches du monde. A Paris ! jolie comme elle est, vous verrez ce qui arrivera, vous verrez !

— Pour l'instant, grand'mère, c'sera Alexis, je vois que tu as fort mauvaise opinion de tes petits-enfants. Comme si Olga était fille à commettre jamais les mauvais conseils ! Comme si je ne serai pas toujours là pour veiller sur elle !

Olga coupa court à cette discussion de famille.

— Enfin, dit-elle, c'est décidé, et il n'y a plus à y revenir.

— C'est décidé ! répéta la mère Patrot ; mais vous ne m'avez pas demandé mon avis, à moi, et il me semble que si quelqu'un a voix au chapitre, c'est votre grand'mère.

A suivre.

FEUILLETON 83

LA POCHARDE...!

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

LE FILS DU MÉDECIN

— Oh ! monsieur ! monsieur ! dit-elle.

Elle n'en put dire davantage.

Elle éclatait en sanglots, en une crise nerveuse.

— Bon, bon, cela va la détendre, murmura le directeur, plus rien à craindre.

Quand elle fut plus calme :

— Une question, monsieur ? me permettez-vous ?

— Tout ce que vous désirez.

— On a donc reconnu mon innocence ?

— Non... Vous êtes la rouine de votre prison.

— Mais je suis toujours désharonnée...

— Vous êtes toujours celle qui, il y a douze ans, fut condamnée à mort pour avoir empoisonné son père...

— Rien ne peut me réhabiliter...

— Une seule chose : la preuve de votre innocence... qui amènerait la revision de votre procès...

Alors Charlotte se leva ; ses larmes s'étaient taries brusquement, et avec une *singulière* énergie :

— Cette preuve, je ne l'ai pas... mais puisque *je suis libre*, je la trouverai .. Je dois à mes enfants de leur montrer que je ne suis pas une criminelle, mais une victime...

Le directeur ne répondit pas.

Il n'était pas dans ses attributions de croire qu'il pût se trouver une coquine parmi les détenues qui lui étaient envoyées.

Le directeur avait fait préparer les hardes de Charlotte, quelques vêtements, son pécule économies faites sur son travail.

Il lui remit tout cela..

— Avec ce peu d'argent, vous ne vous trouverez pas tout-à-fait dépourvue, dit-il, mais que comptez-vous faire?...

Son visage prit une expression de joie céleste.

Et elle murmura très bas, comme en extase :

— Revoir mes enfants d'abord, avant tout... Les revoir et les embrasser !

Elle partit une heure après.

Et quand elle se trouva sur le seuil de cette prison où elle aurait dû mourir, *quand elle se* fit seule, sans plus de contrainte, ayant devant elle la grande espace libre, elle eût un étourdissement et faillit s'étrangler.

Lorsqu'elle fut remise, elle marcha au hasard, sans demander son chemin, avec un vague sourire, abandonnée, tout entière, au plaisir de la liberté.

Elle ne s'arrêta, dans la campagne, que lorsqu'elle fut harassée de fatigue et qu'elle sentit la faim.

Alors elle entra dans une auberge, près d'une gare.

Elle mangea, prit une chambre et s'endormit tout de suite.

Il faisait grand jour, le lendemain, quand elle s'éveilla.

Elle demanda l'heure des trains, se fit expliquer comment, de là où elle se trouvait, elle pourrait regagner la ligne de Tours.

Et quand elle eut ses renseignements, elle partit, infiniment heureuse.

Ah ! comme ils allaient lentement, tous ces trains qu'il lui fallait prendre, par les lignes transversales, avant de gagner la ligne de Paris à Tours !

Enfin, elle entendit ce nom de Vouvray, qu'elle avait tant de fois prononcé tout bas, depuis douze ans, *comme si, en le prononçant, elle se* rapprochait de ses filles.

Elle descendit, les jambes tremblantes, le cœur palpitant.

Elle essaya de lire le nom de la station.

Mais ses yeux étaient trop troublés ; elle ne le put.

Elle interrogea le *chef de gare* :

— C'est bien Vouvray, n'est-ce pas monsieur ?

— *Oui, oui*, madame, c'est Vouvray...

Elle tendit son billet de troisième classe. Elle avait avec elle son paquet de hardes. Elle le mit sous son *bras et sortit de la gare*.

Quelques rares voyageurs qui se dirigeaient vers le village.

— C'est bien la route qui mène à Vouvray ?

— Mais oui, madame... Ici c'est Vouvray.

Elle était si peu de se tromper, de retarder de quelques minutes le moment où elle allait serrer ses filles contre son cœur.

Tous loin, elle avisa une vieille dame tout en noir.

— Madame, il y a bien ici un orphelinat ?

L'orphelinat de Sainte-Marie, tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, oui, madame.

— *Est-ce que je suis sur le chemin qui y conduit ?*

— Vous l'avez passé... Retournez sur vos pas... *prenez une ruelle à gauche... une ruelle* qui monte entre deux haies... Au bout vous trouverez de grands bâtiments neufs : c'est l'orphelinat Sainte-Marie.

— Merci, madame !

Et la veille, se hâtant, courant.

Elle voit rattraper les quelques minutes qu'elle vient de perdre.

Elle grimpe le long de la ruelle humide, très encaissée entre deux haies touffues, desquelles émergent des arbres *centenaires...*

Enfin, là-haut, voici les bâtiments neufs.

C'est là, derrière cette porte, que vivent *Claire et Louise...*

Elle s'arrête, haletante.

Ses deux mains étreignent son cœur.

C'est trop de joie, une émotion trop forte : elle étouffe.

Elle va les revoir, enfin ! Est-ce que c'est possible ? Est-ce qu'au dernier moment ne s'élèvera pas quelque obstacle imprévu qui la rejettera dans toutes ses incertitudes, dans toutes ses angoisses.

Elle sonne.

Elle entend un bruit de pas, un bruit de voix.

La porte s'ouvre et une sœur paraît, qui lui demande :

— Vous désirez, madame ?

— Je viens pour voir mes enfants.

La sœur paraît surprise.

— Vos enfants ? Nous n'avons ici que des orphelines...

— *Ou des enfants de détenus ?*

— Oui.

— J'étais en prison. On m'a fait grâce. Je suis libre.

Et les yeux très doux, sourisnte, Charlotte redit :

— Alors, tout de suite, je suis accourue voir mes deux filles.

La petite sœur des pauvres semble de plus en plus étonnée.

— Voire nom, *madame, pour que j'aille le* porter à Mme la supérieure.

— Je suis Charlotte Lamarche.

La sœur n'est pas *depuis longtemps* à l'orphelinat ; elle n'est pas encore familière avec tous les noms : et avec tous les drames qui se rattachent à l'histoire des enfants recueillis.

Charlotte s'empresse d'expliquer :

— Il y a douze ans, j'ai été condamnée à mort. On m'a gracié. Je suis restée douze ans à Clermont. On m'a fait remise de ma peine. J'ai deux filles, Claire et Louise...

On éclair dans l'esprit de la sœur.

— Ah ! vous *êtes...* c'est vous qui êtes la Poch...?

Elle n'achève pas et rougit devant la confusion *qui se peint sur le visage de Charlotte.* Celle-ci a baissé les yeux et murmure :

— Oui.... je sais que l'on ne m'appelle pas autrement.

— Entrez !

Et je vais voir mes enfants ?

— Oui, sans doute.

— Tout de suite ?

— Oh ! tout de suite, je l'ignore... Vous comprenez, cela dépend de Mme la supérieure... Si Madame a été prévenue, cela ne souffrira pas de dif